

Introduzione al diritto italiano

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Italien
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Le cours d'Introduction au droit italien vise à acquérir la connaissance des piliers du système juridique italien, tout en travaillant sur l'utilisation du vocabulaire juridique adapté, selon les thèmes suivants:

- la codification en Europe et l'expérience italienne ;
- les sources du droit au niveau national, européen et international, classées selon leur importance (la hiérarchie des normes) ;
- les professions du droit en Italie et en France ;
- les institutions politiques italiennes ;
- les juridictions italiennes (Juge de Paix, Tribunal, Cour d'assises, Cour d'Appel, Conseil d'Etat, Cour de Cassation.....).